

COMMUNE DE COMMELLE-VERNAY
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 Mai 2018

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

En exercice : 22
Présents : 18
Votants : 20

L'an deux mille dix-huit
Le trois mai

Le Conseil Municipal de la Commune de Commelle-Vernay dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de **Monsieur FRECHET Daniel, Maire.**

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 26 avril 2018.

PRESENTS : Mme Marie-France CATHELAND, Mr Noël MOULIN, Mme Aline BOURRACHOT, Mr Robert DARMET et Mr Gérard RIBELLES, Adjoints.

Mr Fernand BENETIERE, Mme Monique DURAND, Mme Marie-Josèphe GUILLAUME, Mr Bernard VERRIERE, Mme Françoise MASSON, Mme Martine MATTONI, Mme Gisèle BRESSON, Mr Jean-Michel REY, Mr Christian DARPHEUILLE, Mr Jean-Christophe LAFFAY, Mme Sandrine DUTHY et Mr Fabien GOUTARD.

Absents excusés ayant donné procuration :

Mme Marie-Françoise BARLERIN (procuration à Mme Marie-France CATHELAND),
Mme Nathalie POUYET (procuration à Mme Martine MATTONI).

Absents excusés n'ayant pas donné procuration :

Mr David LACAN,
Mme Anne-Sophie PAGNIER.

Secrétaire de séance : Mme Marie-France CATHELAND.

OBJET : Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 03 mai 2018.

Lecture faite du compte-rendu de la séance précédente, Monsieur le Maire aborde les points suivants :

- **Démission d'un Conseiller Municipal**

Monsieur le maire informe l'assemblée que Monsieur Marc PATAY, conseiller municipal, a démissionné par lettre recommandée reçue en mairie le 12 avril 2018. En effet, Monsieur Marc PATAY a été amené à déménager hors de la région roannaise pour des raisons professionnelles et il a souhaité se retirer de sa fonction de conseiller municipal.

Le courrier a été transmis à Monsieur le Sous-Préfet qui a pris acte de cette démission et a précisé que cela portait à 22 sur 23 le nombre de conseillers au sein du Conseil Municipal de COMMELLE-VERNAY.

- **Travaux d'aménagement des abords du complexe sportif et de la route départementale n° 43 à COMMELLE-VERNAY - Autorisation au Maire à signer le marché.**

Monsieur DARMET, Adjoint, informe l'assemblée qu'une consultation a été lancée pour l'aménagement des abords du complexe sportif et de la route départementale n° 43 de COMMELLE-VERNAY.

Au vu de la mise en ligne sur la plateforme des marchés publics le 09 mars 2018 et la publication sur l'Essor le 09 mars 2018, 4 entreprises ont remis des propositions. L'ouverture des offres a eu lieu le 03 avril 2018. Un examen des offres a été effectué par le Bureau d'Etudes REALITES et la commission communale de voirie.

Au vu des propositions remises par les entreprises et après analyse des offres, il est proposé de retenir l'offre de l'entreprise CHAVANY pour un montant de 63 905,63 € HT soit 76 686,76 € TTC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le marché public relatif à l'aménagement des abords du complexe sportif et de la route départementale n° 43 de COMMELLE-VERNAY.

• **Programme de travaux de réfection des voiries 2018 de COMMELLE-VERNAY - Autorisation au Maire à signer le marché**

Monsieur DARMET, Adjoint, informe l'assemblée qu'une consultation a été lancée pour l'exécution du programme de travaux de réfection des voiries 2018 de COMMELLE-VERNAY.

Au vu de la mise en ligne sur la plateforme des marchés publics le 06 avril 2018 et la publication sur le BOAMP et l'Essor le 06 avril 2018, 3 entreprises ont remis des propositions. L'ouverture des offres a eu lieu le 27 avril 2018. Un examen des offres a été effectué par le bureau d'Etudes OXYRIA et la commission communale de voirie.

Au vu des propositions remises par les entreprises et après analyse des offres, il est proposé de retenir l'offre de l'entreprise EUROVIA pour un montant de 95 936,30 € HT soit 115 123,56 € TTC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le marché public relatif au programme de travaux de réfection des voiries de l'année 2018.

• **Demande de subvention au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement local (FSIL) pour les travaux de rénovation et modernisation d'une salle de classe de l'école de COMMELLE-VERNAY**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que l'école de COMMELLE-VERNAY a été construite en 1975 (élémentaire) et 1978 (maternelle). Elle a été agrandie en 1980 (deux classes et un auvent), en 1985 (salle informatique) et 1987 (six classes supplémentaires : trois classes élémentaires et trois classes maternelles).

Des travaux d'entretien sont effectués chaque année. L'ensemble de l'école a été carrelé récemment pour faciliter le nettoyage des sols et améliorer la sécurité des enfants (parties du sol plastiques qui se détachaient et risquaient de provoquer des chutes). De plus, une première partie de rénovation des toitures a été faite en 2016 et une seconde tranche est en cours afin d'assurer l'étanchéité.

Les salles de classes nécessitent une rénovation du fait de la date de construction de l'école. C'est notamment le cas des classes de maternelle qui ont été construites en 1978.

Il est donc nécessaire de procéder à une rénovation et une modernisation pour améliorer le cadre de vie des enfants et des enseignants mais aussi pour faciliter l'entretien des locaux et sauvegarder la structure des bâtiments.

Il est projeté de rénover une première salle de classe.

Il est prévu de procéder au changement de l'ensemble des portes et fenêtres d'une classe ainsi que de poser un volet roulant. Cela permettra d'avoir une bonne étanchéité et d'accroître considérablement l'isolation et d'éviter les intrusions.

De plus, l'électricité sera entièrement refaite afin de procéder à une mise aux normes et ainsi d'assurer la sécurité des enfants, des enseignants et du personnel communal.

L'éclairage actuel sera remplacé par un éclairage leds beaucoup économe en termes de consommation électrique.

Enfin, la réfection des peintures murales et des boiseries améliorera le cadre de travail et de vie des enfants, des enseignants et du personnel communal.

Le montant de ces travaux est estimé à 28 796,85 € HT.

Compte tenu du coût relativement élevé de cette opération, Monsieur le Maire propose de déposer une demande de subvention auprès de l'Etat au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Local.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de travaux de rénovation et de modernisation d'une salle de classe de l'école, émet un avis favorable pour demander l'inscription de l'aménagement cité ci-dessus au programme 2018 du fonds de Soutien à l'Investissement Local et sollicite, auprès de l'Etat, une subvention au taux de 30 %.

- **Opération Pass'Sport+ - Fixation des tarifs Année 2018**

Monsieur RIBELLES, Adjoint, rappelle au Conseil Municipal que l'objectif de ce dispositif est de proposer des séances d'initiation ou de découverte de certaines activités sportives et de loisirs durant les vacances scolaires d'été, en partenariat avec le tissu associatif sportif local. Il précise que dans les années quatre-vingt-dix, les villes de Le Coteau, Riorges et Mably se sont associées à la Ville de Roanne qui organisait depuis une dizaine d'années, l'opération Pass'Sport destinée aux jeunes de 6 à 16 ans.

L'opération Pass'Sport au fil des années a connu des évolutions et la commune de Villerest a rejoint le dispositif en 2011. Cette opération étant très appréciée par les jeunes usagers, la commune de Commelle-Vernay a intégré le dispositif en 2012. Pour cela, il a été nécessaire de signer une convention avec les différents partenaires qui fixe les modalités d'organisation de l'opération Pass'Sport et les conditions financières qui l'accompagnent. Monsieur RIBELLES précise que l'opération s'appelle Pass'Sport+ depuis 2015 car les stages proposés ne sont pas uniquement sportifs. Il donne l'exemple de nouveaux stages qui sont au programme cette année.

Les tarifs proposés chaque année doivent être approuvés par le Conseil Municipal. Pour l'année 2018, le coût d'un stage est de 30 € et de 10 € en cas de tarif réduit (quotient familial inférieur à 610). Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les tarifs proposés.

- **Nomination des jurés d'assises**

Ce point est retiré de l'ordre du jour. Dans le cadre de l'établissement de la liste préparatoire des jurés d'assises pour l'année 2018, il sera procédé au tirage au sort, sur la liste électorale, de 6 administrés lors du Conseil Municipal du mois de juin 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 10.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Certifié conforme.

A Commelle-Vernay, le 03 Mai 2018.

Le Maire,

D. FRECHET

